

TU NE TUERAS POINT...

Pas question de juger ce film, qui n'a pas encore été projeté en France.

Nous devons cependant à l'initiative du «*Ciné-Club du Canard*» d'avoir pu entendre l'auteur nous raconter l'histoire d'une création au «*pays des Droits de l'Homme*» comme quelques naïfs continuent encore à appeler le royaume de la Grande Zora.

Voici quelques aperçus des bassesses de *Sa Splendeur*.

- Autant-Lara projette depuis plusieurs années de faire un film sur l'objection de conscience. Il a obtenu, en 1950, l'autorisation de tournage. Celle-ci n'a jamais été retirée. A cette époque, Gérard Phillippe était d'accord pour tenir le premier rôle. Cependant, aucun producteur ne veut s'engager dans cette aventure. Le cul de Babette est évidemment plus rentable.

- Dix ans plus tard, un producteur italien accepte le scénario. L'office italien de cinéma refuse l'autorisation de tournage. La Yougoslavie la donne.

- Le film est tourné en Yougoslavie, bien qu'il soit cent pour cent parlé français. Puis choisi par le comité d'organisation pour être présenté au festival de Venise.

- C'est alors que surgit un nommé Malraux André qui se prend pour on sait trop quoi parce qu'on lui a octroyé un strapontin de ministre. Apprenant la sélection, le 10 août dernier, il fait venir à Paris le directeur du festival et lui joue la scène du grand méchant loup.

- Mais la colère de cette grande capricieuse a fait long feu et le quai d'Orsay entre dans la danse. Plus on est de folles, plus on s'amuse. «*Tu ne tueras point*» passe pourtant en séance du festival. Ce jour-là, on puise dans les trésors de la stratégie occidentale: retenue massive de places par des ressortissants français décidés à ne pas aller à la représentation pour créer des vides dans la salle, appel à la solidarité des bons amis d'outre-Rhin qui n'ont rien à refuser à nos badernes.

- Lesdits ressortissants français, en outre, changeaient de trottoir avec empressement chaque fois qu'ils rencontraient le metteur en scène pestiféré (1).

- Mise en condition de la presse française. Entre autres l'envoyé de «*Combat*» fait savoir, le matin précédent la projection que le public a sifflé et hué dès les premières images. De la belle information.

- Puis vinrent les tractations d'avant distribution des prix. Les pressions y sont habituellement d'ordre financier; cette fois, notre culturel en chef fit donner à plein les petites larves dressées à pareilles besognes. Monsieur de Baroncelli (du «*Monde*»), membre du jury, aurait été parfait dans le rôle de «*médiateur*»; en clair: il sut fort bien noyer le poisson.

- Depuis, on ne compte plus les interpellations du gouvernement par les parlementaires italiens qui ont vu le film en séance privée. N'espérons pas trop que cela ait lieu ici alors que les anthropoïdes déguisés de Papon ratonnent sous les yeux de la population sans que Debré ait à en avaler une bouchée de travers.

La censure artistique, la réclusion des objecteurs, les poursuites contre la presse non-aux-ordres, les tentatives de suppression du droit de grève, les pogroms offi ciels dans les rues de Paris sont les divers aspects de la collectivité conçue comme une chiourme... par ceux qui veulent en être les gardes.

(1) Rendons justice à Michel Duran (sans rien retirer des griefs qu'on lui fait, par ailleurs): il fut un des rares journalistes français à apporter sans restriction son appui à Claude Autant-Lara.

Ceux qui savent si bien utiliser la Seine aujourd'hui pourraient demain se repentir d'avoir donné un tel exemple.

Marc PRÉVÔTEL.
